

Démarche : Je change de logement, je change de mobilité - Ville de Crolles
Organisme : Service développement social

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Pièces jointes à préparer pour déposer un dossier :

- Une copie d'identité (obligatoire)
- Un justificatif de domicile (obligatoire)
- Attestation de quotient de la CAF (obligatoire si tarif solidaire SMMAG)
- Avis d'imposition (obligatoire si tarif solidaire SMMAG et moins de 25 ans)

Vos informations personnelles

Date de naissance

Adresse

Date d'emménagement

Téléphone

Email

Votre situation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Actif

Inactif (ni en emploi, et ni au chômage)

Votre souhait

Choisissez la prestation souhaitée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

L'abonnement aux transports Tougo uniquement

La location d'un vélo à assistance électrique uniquement

La location d'un vélo à assistance électrique et l'abonnement aux transports Tougo

Les pièces justificatives obligatoires à produire pour l'instruction du dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Une copie d'identité originale (carte d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Un justificatif de domicile

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Un RIB à votre nom pour caution

La caution n'est pas encaissée à la signature du contrat.

Le mandat SEPA sera à compléter lors de la remise du vélo.

Les justificatif(s) pour les "tarifs solidaires" du SMMAG

Veuillez joindre ci-dessous les justificatif(s) en cours de validité pour les personnes pouvant bénéficier des « tarifs solidaires » du SMMAG.

Le tarif solidaire vous permet de bénéficier de la location d'un vélo avec un tarif adapté à votre niveau de ressources. Ce tarif est accessible si votre quotient familial est inférieur ou égal à 755€ :

- Lorsqu'on a moins de 25 ans : il faut fournir l'attestation de quotient familial de la CAF du mois précédent à son nom + avis d'imposition à son nom.

- Lorsqu'on a + de 25 ans : il faut fournir l'attestation de quotient familial de la CAF du mois précédent à son nom

Les pièces justificatives qui seront à produire en agence lors de la remise des vélos ou des abonnements Tougo :

- Une photo d'identité ou la carte Oura pour ceux qui la détiennent

- Le dépôt de garantie, uniquement par RIB au nom du bénéficiaire + mandat SEPA

Avez-vous un quotient familial CAF inférieur à 755€ ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Avez-vous plus de 25 ans ?

Je change de logement, je change de mobilité - Ville de Crolles

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de quotient familial de la CAF du mois précédent à votre nom

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Avis d'imposition à votre nom

Mentions sur la protection des données personnelles

En soumettant ce formulaire, je reconnais avoir pris connaissances des mentions ci-dessous concernant mes données personnelles.

J'autorise la commune de Crolles à collecter et traiter les données à caractère personnel me concernant, répertoriées ci-dessus, dans le strict respect des conditions exposées ci-dessous.

Les données à caractère personnel me concernant susmentionnées sont recueillies aux fins de toutes communications relatives à l'exécution des services visés ci-dessus, et ce dans un objectif de traitement de votre demande et d'exécution des prestations.

La durée de conservation des données à caractère personnel est limitée à 12 mois. Toute précision à ce sujet peut être demandée en consultant le Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : donnees.personnelles@ville-crolles.fr

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés, sous réserve de la seule justification de mon identité :

le libre accès aux données personnelles me concernant, et recueillies sur le fondement et au moyen de la présente m'est garanti, à tout moment, et sans qu'il me soit exigé de justifier d'un quelconque motif, sans préjudice du II de l'article 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978,

je dispose du droit de vérifier à tout moment et sans motif, l'usage qui est fait de ces mêmes données personnelles, sans préjudice du II de l'article 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, et d'exiger qu'elles soient effacées si elles s'avèrent incomplètes, équivoques, ou périmées, et je conserve le droit de retirer à tout moment mon accord pour le traitement des données objets de la présente autorisation, et jouit d'un droit à la portabilité de ces données.

Je suis informé(e) de ce que les données à caractère personnel objets de la présente sont susceptibles d'être communiquées à tout tiers exerçant en interne des activités en lien avec les services de la commune de Crolles et au SMMAG pour le traitement de cette opération uniquement. La commune s'engage également à ne pas transmettre ces données à d'autres tiers externes sans votre autorisation.

Toute opposition et toute demande d'accès, effacement, portabilité, ainsi que tout retrait du consentement au traitement des données objets de la présente doit être présenté au Délégué à la protection des données de la commune de Crolles à l'adresse suivante : donnees.personnelles@ville-crolles.fr.

Toute autre réclamation est à formuler auprès de monsieur le Maire de Crolles en sa qualité de responsable des traitements.

Cochez la mention applicable

Oui

Non